

Nom et coordonnées de l'école :
Ecole élémentaire de
Fargues St Hilaire
25 bis route des écoles

Commune : Fargues St Hilaire

**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 1^{ER} TRIMESTRE**

Date : Jeudi 13 novembre 2025

Présents :
Présidente - (directrice d'école) : Mme Turon

| | |
|-----------------------|--|
| Equipe enseignante : | Mmes Corsiez, Lachise, Le Cam, Gasson ,Léger-Ardurat, Vanelstlande et Turon, M Laroche AESH Mmes Da Costa, Duclaud et Nicolas |
| Les adjoints au maire | M Vicier (Adjoint aux affaires scolaires), M Garcia (Adjoint à l'urbanisme et cadre de vie) |
| Partenaires (UFCV) | Mme Darnis (directrice de l'ALSH du domaine de la Frayse), Mme Baud (directrice adjointe de l'ALSH), M Afonso (animateur UFCV responsable périscolaire pause méridienne) |
| Parents élus | Mmes, Derhy, Guimberteau, Philippot, Alexandre, Belijar |

Absentes excusées: Mme Triolet (IEN) ,Mme Cornillet (enseignante), Mme Verdon (parent d'élève)

Absent non excusé : M Gautier (maire)

Début du conseil d'école : 18h10
Secrétaire de séance : Farah Vanelstlande

- Présentation des membres du Conseil d'école (tour de table)

- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves du vendredi 10 octobre 2025 : La liste des parents « Les indépendants réunis » 8 titulaires (et 1 suppléante) est élue **65,31 %** (2024 : 60 % 2023 : 66.10%).

EDUCATION NATIONALE
I) Fonctionnement de l'école

fermeture de la neuvième classe ouverte en septembre 2024.

L'équipe enseignante est composée de :Mme Farah Vanelstlande CP : 23, Mme Karen Léger-Ardurat CP-CE2 (11+10): 21, Mme Aude Corsiez CE1A : 21, Mme Corinne Le Cam CE1 B: 21, Mme Carine Gasson CE2 : 27, M Philippe Larroche CM1 : 27, et Mme Carole Cornillet CM1-CM2 (19 +7): 26, Mmes Laura Lachise et Karine Turon CM2 : 27

TOTAL : 193 élèves

 a) Règlement intérieur, Charte de la Laïcité et Charte de la diversité

Vote pour acceptation : Accepté à l'unanimité

b) Présentation du protocole de lutte contre le harcèlement scolaire

référent école : Carole Cornillet.

L'année dernière nous avons validé le niveau 2 suite à la formation assurée par l'équipe de circonscription (18 h de formation)

La lutte contre le harcèlement scolaire est une priorité ministérielle. Tous les élèves ont été sensibilisés à cette thématique lors de la journée du Jeudi 6 novembre. Un questionnaire anonyme a été réalisé par les élèves de CE2, CM1 et CM2. Les résultats sont en cours de traitement.

Le plan de prévention PHARE est très cadré, protocole très précis.

Un protocole a été déclenché l'an dernier.

Questions des parents élus :

Comment se passe la sensibilisation Non au Harcèlement faite aux enfants ?

Chaque enseignant est libre d'organiser la journée NAH avec des temps d'échanges, des vidéos etc...

Une communication auprès des parents peut-elle être mise en place pour savoir comment réagir face à une situation compliquée ?

Conseils donnés par Mme Turon : Ecoute de la parole de son enfant avec bienveillance mais sans jugement, se rapprocher des enseignants ou des animateurs pour connaître la version des adultes sur la situation.

Serait-il possible d'avoir un retour de la journée NAH ? Sur le questionnaire proposé aux CE2, CM1, CM2 ?

Le questionnaire est anonyme. Un retour sera fait après analyse des résultats.

c) Sécurité à l'école

- Plan Vigipirate : Niveau urgence attentat
- Les enseignants assurent la sécurité des élèves durant le temps scolaire. Ils sont sous la surveillance du personnel communal + animateurs (UFCV) du domaine de la Frayse pendant la pause méridienne.
- Sortie occasionnelle ou régulière pendant le temps scolaire : l'enseignant peut sortir seul avec sa classe. Plus besoin d'autorisation parentale si la sortie est comprise entre 8h30 et 16h30.
- PPMS : mis à jour sur la période 1

Exercice évacuation incendie effectué le 2 septembre 2025. Les boitiers incendie 1 et 2 ne fonctionnent pas (problème de sécurité transmis en mairie depuis le mois de juin 2025)

Mme Turon déplore qu'un problème de sécurité aussi important ne soit pas pris au sérieux par les responsables municipaux. Il en va de la sécurité des élèves et des adultes travaillants dans l'école.

A noter la classe 9 (algeco) n'entend pas la sonnerie étant à proximité immédiate de l'école maternelle.

Exercice attentat intrusion : Nous ne pouvons, à ce jour, réaliser que le scénario « se cacher ». Cet exercice a eu lieu le vendredi 3 octobre 2025. Le compte rendu a été envoyé à la mairie et à la DSDEN. Il mentionne les travaux à effectuer pour assurer la sécurité des élèves (le non fonctionnement des boitiers 1 et 2, la sonnerie non audible depuis la classe 9).

Les deux PPMS seront unifiés pour la rentrée scolaire de septembre 2026.

Questions des parents sur travaux

Suivi des travaux : Où en sont les travaux prévu/ en cours ?

Les représentants des parents d'élèves veulent un retour régulier sur les points abordés en conseil d'école, notamment concernant les travaux et réparations nécessaires au sein de l'établissement. (devis, dates d'interventions et suivi)

Mme Turon évoque les stores défectueux, le manque d'eau chaude dans la cuisine du personnel (chauffe eau défectueux), les travaux de peinture en attente depuis 2020, le mastic-colle sur une fenêtre de la classe 1 (signalé en novembre 2024)

D'une façon générale elle signale que les travaux sont toujours effectués dans les jours qui précèdent les conseils d'école.

Mme Turon questionne les élus sur un éventuel passage de la commission de sécurité, est -elle prévue ?

Elle regrette l'absence de M le maire car celui-ci n'est pas favorable à ce passage de commission.

M Garcia informe qu'effectivement seul le maire peut demander le passage de la commission de sécurité.

Question concernant le chauffage dans la cantine a-t-il été réparé ?

M Vicier va se renseigner sur les travaux faits ou prévus.

d) Budgets municipaux

Budget par élève pour l'année civile 2025: 73 € pour les fournitures scolaires, les fichiers, les manuels, le papier pour le photocopieur et les locations de bus.

Le compte fonctionnement va être clôturé pour l'année 2025. Mme Turon aimerait que la date lui soit communiquée chaque année afin de faire les dernières commandes dans les temps.

M Vicier encourage l'équipe enseignante à émettre ses souhaits concernant le compte investissement pour 2026.

Mme Darnis propose l'installation d'une table de ping pong fixe dans le pré .

e) Coopérative scolaire (OCCE 33)

Bilan fait par M Laroche mandataire :

En nov 2025: 15 239.15 € dont cotisations famille en septembre: 3585 €, don de l'APE : 2250 €, dotation mairie pour séjours avec nuitée 5500 € .

L'école paye une cotisation à l'OCCE (une assurance pour couvrir tous les élèves). La coopérative scolaire permet de financer toutes les sorties à la journée et une partie des séjours avec nuitées.

Mme Turon précise que toutes les sorties à la journée sont ainsi gratuites pour les parents qui seront informés du prix par élève (transport pris en charge par la mairie et billetterie par la coopérative scolaire).

f) Utilisation des locaux de l'école hors temps scolaire

Actuellement deux espaces sont disponibles pour des activités lors de la pause méridienne (la classe 2 et la salle audiovisuelle).

Mme Turon demande que ces salles soient rangées et que les fenêtres et stores soient fermés après chaque utilisation. En effet, l'équipe enseignante se réserve le droit d'utiliser ces espaces sur le temps scolaire.

g) Communication

• Parents/Enseignants

Cahier de liaison, mail ou message sur répondeur. Rencontre sur rendez-vous.

Application Klassly : une seule classe l'utilise (celle de Mme Léger-Ardurat)

Le cahier de liaison reste l'outil de communication privilégié pour toutes les autres classes.

• Parents/Direction

Cahier de liaison, mail ou message sur répondeur. Rencontre sur rendez-vous. Mme Turon est déchargée le jeudi et 1 vendredi sur 3.

• Parents/Mairie :

La directrice redonne le numéro pour joindre le personnel communal et les animateurs pendant la pause méridienne : 07.87.24.20.07. M Afonso informe que ce téléphone ne fonctionne plus. M Vicier va faire le nécessaire.

II) Projets et vie de l'école

a) Axes généraux du projet d'école 2024/2029:

Le nouveau projet d'école rédigé l'année dernière est en application depuis la rentrée

Axe 1 : Renforcer, améliorer le parcours d'apprentissage des élèves

Axe 2 : Gérer la difficulté scolaire

Axe 3 : Enrichir les parcours éducatifs des élèves (EAC, citoyen, santé)

b) Projets de classe en lien avec le projet d'école :

L'opération « Nettoyons la nature » du mois de septembre a permis de ramasser 60 kg de déchets.

Les courses solidaires en faveur d'une famille de l'école se dérouleront autour du terrain de foot, si le temps est clément, le vendredi 12 décembre entre 14h et 16h. Un goûter offert par l'APE se fera à la salle des fêtes.

Pour la collecte de fonds, une boîte sera mise à disposition des enfants et des familles.

Collecte pour les restaurants du cœur en février 2026.

Fête de fin d'année : moment festif avancé au vendredi 12 juin 2026 au domaine de la Frayse (à confirmer).

Questions des parents :

La météo ces dernières années en fin d'année étant particulièrement chaude, peut-on envisager une évolution de la formule?

Mme Turon propose un investissement dans des toiles d'ombrage, et une réflexion sur la disposition des élèves.

Mme Darnis propose l'organisation de ce moment festif sur le Domaine de la Frayse. Bonne idée à voir la faisabilité.

Projets spécifiques aux classes :

Projet école et cinéma : les classes de CP/CE2 Mme Léger-Ardurat, et CP de Mme Vanelstlande y participent. Les élèves assisteront aux visionnage de 3 films durant l'année scolaire au cinéma de Crémieu.

Projet coté Sciences : la classe de CP/CE2 de Mme Léger-Ardurat sur le sommeil.

Festival du film documentaire « Sciences tout court » : classes de CM1-CM2 de Mme Cornillet et CM2 de Mmes Lachise et Turon

Projet randonnées : les classes de CP/CE2 Mme Léger-Ardurat, CP de Mme Vanelstlande, CE1 A de Mme Corsiez et CE1 B de Mme Le Cam mettront en place des journées randonnées pédestres.

Projets de séjours avec nuitée :

Les classes de CM1 de M Laroche et CM2 de Mmes Lachise et Turon se rendront à Ax les Thermes pour un séjour ski et découverte du milieu montagnard.

Projet vélo et potager : avec la classe de CM1 de M Laroche. Il demande si la mairie peut installer des bacs en hauteur afin de faciliter l'apport d'un terreau fertile. Sujet en discussion.

Projet potager : La classe de CM1 sera en charge du potager.

Cahier de vie au format numérique et ateliers du goût pour la semaine du goût : Classe de CE2 de Mme Gasson

Projet cartes postales et projet OCCE sur la convention des droits de l'enfant : classe de CM2 de Mmes Lachise et Turon

Projet Parrainage élèves de CP et CM2 : séances d'Arts visuels et ateliers cuisine communes et sortie de fin d'année

Premiers secours/ gestes qui sauvent : L'APE a financé 3h de formation aux premiers secours à tous les élèves de CM1 et CM2.

Projet de sorties à Bordeaux et visite de musées : classes de CE2 et CM1 /CM2

c) Accueil périscolaire

Arrivée de nouveaux animateurs. Présentation de Mme Baud Charline nouvelle adjointe de direction de l'ALSH.

Organisation de l'accueil du matin, en salle de motricité à l'école maternelle de 7h15 à 8h20.

Nouvelle service civique : Léonie

Référent inclusion : Roman/ Mindy 07 43 57 71 65. Roman.domange@ufcv.fr

Accueil loisirs : 07 57 48 15 67.

Pause méridienne : 4 animateurs et 2 agents communaux. Ces 2 heures sont toujours un temps délicat.

Plusieurs ateliers ont été mis en place. (journal, jeux de société, jeux de ballon...)

Mme Darnis insiste sur le fait que les parents n'hésitent pas à faire remonter les éventuels problèmes lors de cette pause. Elle répond aux mails et au téléphone.

Organisation de l'accueil du soir , au domaine de la Frayse. Les élèves inscrits à l'aide aux devoirs partent en premier de l'école. Différents ateliers sont proposés : théâtre, bricolage, jeux de société etc...

à noter Le marché de Noël de l'UFCV : 12 décembre. Avec pièce de théâtre, vente d'objets, snacks...

Question des parents : *Pour quelles raisons le prestataire du goûter du périscolaire a t il changé ? Les quantités sont réduites, pourquoi ?*

Mme Darnis informe que les animateurs ont déjà fait remonter ce problème de quantité. Une décision de passer à 3 composantes a été prise, discussion pour le moment sur le prix.

Questions des parents sur la cantine.

Demande d'un retour sur l'accompagnement des animateurs de l'UFCV mis en place l'an dernier

Nous demandons une réunion avec la mairie pour aborder le sujet cantine en détails.

Une commission cantine a eu lieu le jeudi 6 novembre

Le fonctionnement avec la présence d'un animateur durant chaque service a permis d'améliorer le bruit.

Une charte de bon comportement a été réalisée avec les enfants et affichée.

Par contre, les parents d'élèves évoquent le fait que les CM2 qui mangent au premier service n'ont pas la possibilité de se ressourcer . Les parents demandent à ce que des quantités supplémentaires du plat principal soient prévues.

Mme Turon rappelle que ces problèmes de bruit et de temps d'attente des élèves qui sont servis à l'assiette pourrait être solutionnée par le service au plat. Cette proposition est faite à chaque conseil d'école depuis au moins 6 ans. Le cuisinier s'y oppose. Les services sont donc longs et possiblement bruyants.

M Vicier évoque la mise en place d'un plan de maîtrise sanitaire pour revoir les règles de la cantine, afin de voir ce qui est réalisable ou non.

Les parents redemandent un service au plat, et non à l'assiette.

III) Parcours de l'élève

a) Dispositifs d'aide (pôle ressources, RASED...)

La différenciation pédagogique :

Le maître la met en place seul en classe avec ses élèves à tout moment. La durée étant à déterminer en fonction des besoins.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires :Suite à une demande ministérielle, les APC doivent être pleinement investies pour soutenir les apprentissages fondamentaux des élèves, notamment les plus fragiles et contribuer à la maîtrise de la langue pour tous [langage et lecture]. Ils permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins.

Tous les élèves peuvent être concernés par les activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par les enseignants.

Le PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative.)Il concerne des élèves qui rencontrent des difficultés importantes ou moyennes.

Le PPRE est formalisé dans un document signé par l'élève et sa famille. Il consiste en un plan coordonné d'actions, conçues pour répondre aux difficultés de l' élève. Il est possible qu'il y ait la collaboration du RASED et d'autres partenaires associés (médecin scolaire, orthophoniste,...)

Le RASED : (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)

Il est sollicité pour des difficultés résistantes ou en prévention chez des élèves dont la fragilité a été repérée. Ces interventions sont réalisées par des enseignants spécialisés, en coordination avec la famille et avec son accord.

Intervenant dans le temps scolaire le RASED est composé:

- L'aide spécialisée à dominante pédagogique : E
- L'aide spécialisée à dominante rééducative : G (Difficultés d'autonomie, de comportement, de grandir, d'estime de soi,...)
- Le psychologue de l'Éducation Nationale.

Le PAP : (projet d'accompagnement personnalisé) Si un diagnostic est posé pour des troubles de la langue écrite (dys-lexie, dys-orthographie), des difficultés importantes en mathématiques (dyscalculie), des troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H), des troubles de langue orale (dysphasie), des maladresses pathologiques (dyspraxie) ou autres troubles non résolus par la mise en place du PPRE.

Les demandes de PAP par les parents d'élèves sont en net augmentation. Actuellement sur l'école 3 PAP en attente de rédaction par le médecin scolaire.

Le médecin scolaire qui rédige les PAP est à mi temps. Les délais étant très longs, depuis cette année, c'est la directrice de l'école qui est habilité à rédiger le PAP.

Le PPS : (Projet Personnalisé de Scolarisation)

Il a pour but de permettre la scolarisation d'un enfant présentant des troubles de l'apprentissage ou du comportement, dans les meilleures conditions. Ce sont les parents qui ont l'initiative du PPS et qui en adressent la demande à la **MDPH** (Maison Départementale pour les personnes handicapées).

AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap est une personne (homme ou femme) recrutée pour aider à l'intégration scolaire de jeunes handicapés. 4 AESH s'occupent de 4 élèves sur l'école cette année. 1 élève avec notification MDPH est toujours en attente de création d'un poste d'AESH

Le PAI : le Projet d'Accueil Individualisé est mis en place pour les élèves atteints de troubles de santé. Il concerne les enfants atteints de pathologies chroniques, allergies, intolérance alimentaire, troubles spécifiques du langage... Il est mis au point à la demande de la famille ou en accord avec celle-ci, en concertation étroite avec le médecin scolaire.

Actuellement : 18 PAI sur l'école. Mme Turon rappelle qu'aucun médicament n'est administré en dehors des PAI.

La Réunion d'Équipe Éducative :

Les **Réunions d'Équipes Éducatives** ont pour objet de permettre aux différents partenaires (médecin, enseignant, directrice, psychologue, parents, orthophoniste,...) de pouvoir confronter leurs points de vue et d'ajuster au mieux l'intervention de chacun en fonction de l'évolution de l'enfant. Elle est réunie par la directrice chaque fois que l'examen de la situation d'un élève l'exige.

- b) Structures spécialisées (ULIS, UPE2A, SEGPA...) et partenaires associés. Il n'y a pas d'élèves relevant de ces dispositifs pour l'instant cette année.

MAIRIE

Fin du conseil d'école : 19h55

Le prochain conseil d'école aura lieu le : **Mardi 17 mars 2026 à 18h**.

Fait à Fargues St Hilaire le 17/11/2025

La Directrice, Mme Turon

La Secrétaire de séance : Farah Vanelstlande